

A Marseille

VINCI Park inaugure le parking Conception

Le mercredi 4 mars 2010, inauguration du parking Conception par :

- ▶ **Jean-Paul SEGADE**, Directeur général de l'AP-HM,
- ▶ **Denis GRAND**, Président-Directeur Général de VINCI Park.

en présence de :

- ▶ **Bruno GILLES**, Sénateur des Bouches du Rhône, Maire des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements de Marseille,
- ▶ **Jeanine IMBERT**, Conseiller Municipal,
- ▶ **Jean-Marie GEFFROY**, Directeur Régional de VINCI Park,
- ▶ **Professeur Guy MOULIN**, Président de la Commission Médicale d'Etablissement,
- ▶ **Professeur Georges LEONETTI**, Doyen de la Faculté de Médecine de Marseille,
- ▶ **Marie-Christine ESCRIVA**, Directeur de l'Hôpital de la Conception.

Doté de **930 places**, confortable et lumineux, ce nouveau parc de stationnement situé boulevard Baille accueille sa clientèle **tous les jours de 5h30 à 22h30**. Les abonnés et les personnes venant rechercher leur véhicule peuvent y accéder 24h/24.

Le parking Conception dessert notamment l'Hôpital de la Conception mais accueille aussi les résidents et les clients des commerces du quartier. En outre, VINCI Park propose **50 emplacements réservés qui peuvent être achetés au prix de 15.000 euros TTC**.

Le parc est accessible en voiture et à pied par le boulevard Baille, avec trois ascenseurs arrivant en surface, et par la rue Hugueny, côté Saint-Pierre, avec un ascenseur.

Comme toujours chez VINCI Park, **de nombreux services gratuits**, destinés à faciliter la vie des automobilistes et à renforcer l'attrait du centre-ville, sont mis à la disposition de la clientèle : prêt de parapluies, stationnement offert aux automobilistes le jour de leur anniversaire, service d'accompagnement des clients jusqu'à leur véhicule...

Afin de créer **une ambiance élégante et apaisante**, le parc est sonorisé par Radio VINCI Park qui diffuse en permanence un programme de musique classique. Un parfum d'ambiance contribue aussi à ce climat de bien-être, tandis que la sécurité est assurée par 22 caméras de vidéo-surveillance.

Pour participer aux efforts réalisés **en faveur de l'environnement**, VINCI Park crée des espaces de stationnement réservés aux voitures de moins de trois mètres. Moins polluants et faiblement encombrants, ces véhicules bénéficient d'emplacements privilégiés et d'une tarification attractive. Une zone spéciale est également dédiée aux deux-roues motorisés.

VINCI Park, leader mondial du stationnement concédé et premier exploitant européen de stationnement souhaite qu'à **Marseille**, comme dans les 180 villes de France où plus de 600 parcs sont exploités sous le même label, ses parkings soient de véritables espaces de convivialité, partenaires actifs du centre-ville, reconnus pour la qualité de leur accueil et pour l'esprit de service qui anime leurs équipes.